



communauté
de communes

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le 17/02/2026

ID : 060-200066975-20260217-2026_032-AR

S²LOW

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 032

Objet : Achat de tampons Marianne – Communauté de Communes Senlis Sud Oise

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Considérant qu'il est important de procéder à l'achat de tampons Marianne – Communauté de Communes Senlis Sud Oise au vu de l'évolution du nombre de personnels de la collectivité

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société Empreinte Océane, dont le siège est situé sise 2 B rue Edmé Mariotte, 44160 Pontchâteau, pour un montant de 357.92 € HT, soit 429.50 € TTC.

- ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
 - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
 - La société Empreinte Océane

Fait à Senlis, le 17 FEV. 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 17 FEV. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 17 FEV. 2026

Guillaume **MARÉCHAL**
*Président de la Communauté de Communes
Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines*



Votre tampon commandé avant midi
Livré demain par Chronopost (hors WE) :

 Rechercher

 MENU

PANIER

Produit	Description	Qté / Total
---------	-------------	-------------

	Tampon Officiel Trodat 4642 - Ø 42 42,95 €	
--	---	--

Personnalisation :



11

429,50 €



Couleur boitier : Bleu

Couleur encre : Noir

[Modifier l'empreinte](#)

[Télécharger le BAT](#)

 Continuer mes achats

10 articles	429,50 €
-------------	----------

Livraison	gratuit
-----------	---------

Total TTC	429,50 €
------------------	-----------------

Taxes incluses : 71,60 €

[Vous avez un code promo ?](#)

COMMANDER

**Paiement 100%
sécurisé****Livraison gratuite
dès 50 € TTC****Satisfait ou
remboursé**

PRODUITS



NOTRE SOCIÉTÉ



VOTRE COMPTE



© 2026 - Copyright France Tampon par Empreinte Océane - 2 B rue Edmé Mariotte - 44160

Pontchâteau

Support client et SAV : 0 805 037 570 - Choix de consentement